

( 1 )

( N° 38. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1864.

---

Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1865 <sup>(1)</sup>.



*Amendement à l'art. 53.*

Nous proposons de diminuer le chiffre de 69,550 francs, inscrit à l'art. 53 du budget et portant : *Pêche maritime ; subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs ; encouragements à la pêche maritime et à l'éducation pratique des marins*, de la somme de 5,000 francs. — C'est-à-dire de réduire le crédit à 64,550 francs.

C<sup>te</sup> LOUIS GOBLET.

LOUIS HYMANS.

---

(<sup>1</sup>)Budget, n° 54 (session extraordinaire de 1864).  
Rapport, n° 50.

---